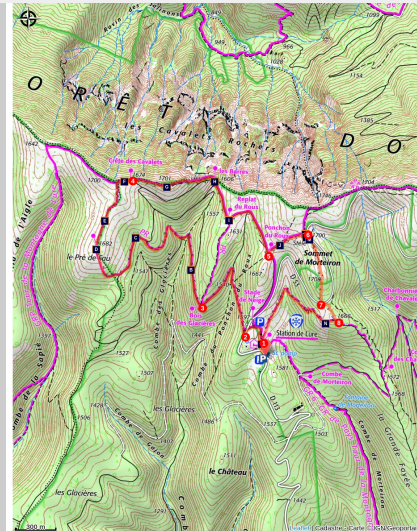


SAINT-ÉTIENNE-LES-ORGUES - Crêtes de Lure par le Pré de Fau

Saint-Étienne-les-Orgues



Crêtes de Lure (©Eric Garnier - PNR Luberon)

Nature sauvage et panoramas grandioses depuis les crêtes de la Montagne de Lure.

« Cette randonnée familiale est un condensé de ce que la Montagne de Lure peut nous offrir de mieux ; des pelouses sommitales aux vues panoramiques sur les Alpes et les sommets de la Provence, des forêts hêtraie-sapinière mais aussi de résineux. Puis, pour n'en citer que quelques-unes, on peut y croiser des espèces emblématiques remarquables comme le Tétraz lyre, le Bruant ortolan, l'Aigle royal, et la très rare et très discrète Vipère d'Orsini... Vigilance et respect absolu ! ». Nans Baïssset, chargé de mission biodiversité et animateur Natura 2000 Montagne de Lure.

Infos pratiques

Pratique : À pied

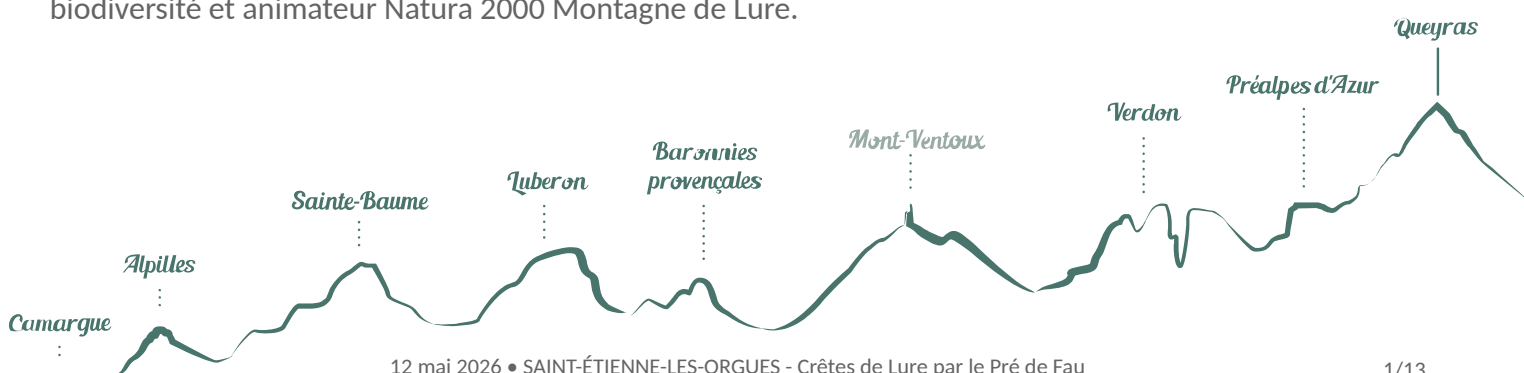
Durée : 2 h 45

Longueur : 7.7 km

Dénivelé positif : 345 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle



Itinéraire

Départ : Parking de la Station de Lure, Saint-Étienne-les-Orgues

Arrivée : Parking de la Station de Lure, Saint-Étienne-les-Orgues

Balisage :  GRP®  Non balisé  PR

Du parking, se diriger vers les bâtiments et monter à droite.

1- Au carrefour "Station de Lure" (1575 m), continuer à gauche (GR-GRP®). Au carrefour "Stade de neige" (1590 m), partir à gauche (PR). Emprunter la D113 sur 40 m (prudence !).

2- Virer à droite et descendre le chemin en sous-bois sur 370 m (PR). Au croisement (1540 m), négliger les pistes de chaque côté et continuer en face. 100 m plus haut, s'engager sur le chemin à gauche (PR).

3- Au carrefour "Bois des Glacières" (1560 m), négliger le chemin à droite qui grimpe à droite et continuer tout droit (PR aussi). À la fourche, continuer à gauche. En bas de la descente, attention à bien suivre les balises jaunes (PR) et remonter en face. Négliger un chemin à droite puis un à gauche, puis atteindre le sommet du "Pré du Fau" (1682 m). Poursuivre la montée sur la crête et déboucher sur la crête sommitale. Au croisement de sentiers, partir à droite et avancer 100 m (PR).

4- Au carrefour "Crête des Cavalets" (1674 m), continuer tout droit (PR). Atteindre le haut d'une bosse et basculer sur le versant opposé. Au carrefour "Les Barres" (1606 m), partir sur la droite vers la forêt et 30 m plus loin, à la fourche, s'engager sur la gauche (PR). Au carrefour "Replat du Roux", bifurquer à gauche. 150 m plus loin, négliger le chemin qui plonge à droite et poursuivre en face (PR).

5- Au carrefour "Ponchon du Roux", ne pas poursuivre tout droit vers la station mais virer à gauche. 70 m plus haut, à la fourche, poursuivre le sentier à droite et 50 m après suivre celui de gauche (GR-GRP®).







6- Juste avant d'atteindre la route, ne pas poursuivre à gauche le GR-GRP®, mais partir à droite (non balisé). Longer le 1er petit puis le second parking, et continuer tout droit sur le chemin caillouteux en parallèle de la route. S'élever vers le sommet d'une bute. En haut, basculer en face et descendre le sentier en lisière de bois (non balisé).









7- Par un talus, déboucher sur la D53 (prudence !), l'emprunter à gauche sur 30 m et prendre à droite le chemin (barrière). Descendre ce chemin à l'orée de la forêt sur 150 m (non balisé).

8- Sur la butte (1666 m), bifurquer à droite et avancer jusqu'à la vue (banc). Poursuivre le sentier à droite (PR) et descendre dans le sous-bois. Franchir quatre lacets et poursuivre. Sortir de la forêt, passer un grand virage, gagner les pelouses et descendre tranquillement en direction de la station (PR).

1- Au carrefour "Station de Lure" (1575 m), descendre à gauche et revenir au parking de départ situé en contrebas des bâtiments.

Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

-  La station de Lure (A)
 -  Lure, parcelle de biosphère (C)
 -  Les pierres qui chantent (E)
 -  Tétras lyre de Lure (G)
 -  Les marchands-droguistes de Lure (I)
 -  Une vipère infiniment vulnérable (K)

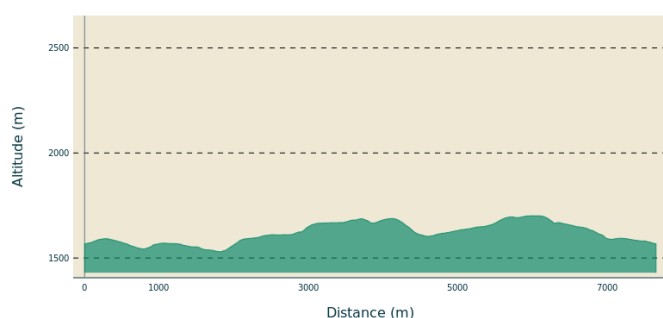
 -  L'astronomie à Lure (M)
-  La hêtraie-sapinière (B)
 -  Panorama du Pré de Fau (D)
 -  Panorama des crêtes des Cavalets (F)
 -  La flore alpine des crêtes de Lure (H)
 -  Le pastoralisme, allié des pelouses sèches (J)
 -  Espace naturel sensible du sommet de Lure (L)
 -  Lecture de paysage (N)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- Si la distance totale (7,7 km) et le dénivelé cumulé positif (+345 m) de cet itinéraire restent modestes et cohérents pour une difficulté de niveau FACILE, la pente et l'assiette caillouteuse de certaines sections de sentiers nécessitent d'être bien chaussé et de fournir un minimum d'effort physique. Lure est une vraie montagne !
- Aux points 2 et 7 : prudence à la circulation en traversant la route.
- J'évite de progresser en dehors des sentiers, chemins et pistes.
J'évite la cueillette des plantes.
- Je veille à ne pas engendrer de nuisances sonores pouvant avoir un impact significatif sur la faune et l'avifaune, car une bête effrayée peut abandonner son petit...
- Pour une faune sauvage sans stress, je tiens mon chien en laisse, c'est préférable.
- Je sais que le camping sauvage est interdit toute l'année. Je sais que le bivouac est possible en s'installant au coucher du soleil et en quittant les lieux au petit matin, mais uniquement hors de la période risque feux de forêt qui dure du 15 juin au 15 septembre.
- ATTENTION ZONE PASTORALE **de début juin à fin juillet** : en présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse. Pour mémoire, consulter les [bons réflexes à adopter face aux chiens de protection](#) et regarder la [vidéo sur les chiens des moutons](#) sur le Parc naturel régional du Luberon.
- RISQUE INCENDIE : Le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 1530 m
Altitude max 1701 m

Accès routier

À 11 km au nord de Saint-Étienne-les-Orgues, par la D113.

Parking conseillé

Parking à l'entrée de la Station de Lure, en bord de D113, juste en-dessous les bâtiments.

Source



Association AMM La
Compagnie des Grands

Espaces

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Luberon



60, place Jean Jaurès, 84400 Apt

accueil@parcduluberon.fr

Tel : +33 (0)4 90 04 42 00

<https://www.parcduluberon.fr/>

OTI Forcalquier-Montagne de Lure

13, place du Bourguet, B.P. 15, 04301 Forcalquier

bienvenue@haute-provence-tourisme.com

Tel : +33 (0)4 92 75 10 02

<http://www.haute-provence-tourisme.com/>

Sur votre chemin...



La station de Lure (A)

À Lure, l'aventure du ski a commencé dans les années 1930, avec la construction de la route. La station faisait la joie des familles de la région marseillaise, mais aussi des locaux. L'équipement était constitué de quelques "tire-fesses" et de deux "refuges" : des bars-restaurants, dont un avait quelques chambres. Avec le changement climatique, la neige est devenue rare. Le démantèlement des équipements est lancé en 2011, mené par l'association "Mountain Wilderness". Confrontée au changement climatique, au manque d'enneigement et aux difficultés économiques, liées à l'exploitation de l'offre ski, la Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure a pour projet de requalifier la station en site « Toutes saisons, Nature, Famille ». La requalification de la station de Lure est un enjeu fort en matière de transition écologique et un atout certain de développement économique et touristique durables pour le territoire. Les premiers équipements sont déjà installés.

Crédit photo : ©Pierre Paillat



La hêtraie-sapinière (B)

Ici, la forêt que l'on traverse est dite "hêtraie-sapinière". Elle est composée majoritairement de hêtres (A) et de quelques sapins (B). Mais on peut également y rencontrer d'autres arbres, comme l'alisier blanc (C) de la famille des sorbiers, le cytise faux ébénier (D) aux belles grappes de fleurs jaunes (toxiques!) au printemps, ou l'érable sycomore (E). Avec un peu d'attention, vous pouvez les reconnaître à la forme de leurs feuilles, présentées sur la photo jointe.

Crédit photo : ©Pierre Paillat



Lure, parcelle de biosphère (C)

Une réserve de biosphère est un territoire comprenant des écosystèmes terrestres, marins et côtiers. Chaque réserve favorise des solutions conciliant la conservation de la biodiversité et son utilisation durable. En 1997, le Parc naturel régional du Luberon est intégré au réseau des réserves de biosphère de l'Unesco. Le territoire est étendu en 2010 à la montagne de Lure pour devenir la Réserve de biosphère Luberon-Lure. En 2022, l'Unesco a reconduit la désignation du territoire en Réserve de biosphère Luberon-Lure pour dix ans.

Crédit photo : ©Lilian Car - PNR Luberon



Panorama du Pré de Fau (D)

Lure est connue pour être un [exceptionnel belvédère](#). Depuis le sommet du Pré de Fau, par temps clair, on domine côté sud la plaine de Saint-Etienne-les-Orgues - Cruis, les plateaux et collines du Pays de Forcalquier, la vallée de la Durance, le plateau de Valensole, et tout au fond les sommets dominant les Gorges du Verdon. Un peu plus vers l'ouest (plus à droite), on aperçoit le Plateau d'Albion, le Luberon et derrière au loin la Sainte-Victoire. Vers l'est (tout à gauche), se dessine les Préalpes du sud, derrière Digne et Sisteron.

Crédit photo : ©Pierre Paillat



Les pierres qui chantent (E)

Sur la crête de Lure, le calcaire se fragmente en fines écailles légèrement bombées. Sous les pas, elles produisent un son singulier, évoquant par moments le tintement des sonnailles des troupeaux. Séduits par cette musicalité naturelle, certains musiciens les ont enregistrées pour les intégrer à leurs compositions. D'autres en ont façonné des lithophones, instruments de musique en pierre comparables à des xylophones.

Crédit photo : ©DR-Peter Langereis - AD04



Panorama des crêtes des Cavalets (F)

De la crête sommitale, un [panorama grandiose](#) s'impose. Vers le nord, c'est toute une autre région qui s'offre au regard. 1000 mètres sous vos pieds, la vallée du Jabron. En face on devine au loin, le Dévoluy et l'Oisans. Vers le nord-ouest (à gauche), on aperçoit les Baronnies provençales (Drôme) et dans le prolongement de la crête de Lure, le Géant de Provence, le Mont-Ventoux. Vers l'est, se dresse le sommet de Lure tout prêt, puis le verrou glaciaire de Sisteron et au loin les Préalpes du sud.

Crédit photo : ©DR-Peter Langereis - AD04



Tétras lyre de Lure (G)

Sur Lure vit une petite population d'à peine dix coqs chanteurs. Le Tétras lyre (*Lyrurus tetrix*), essentiellement végétarien, se nourrit d'herbes, de fleurs au printemps et en été, de rameaux d'arbres pendant l'hiver, alors qu'il passe la plus grande partie de la journée caché dans une sorte d'igloo creusé dans la neige. La principale pression sur ce bel oiseau montagnard est la raréfaction de ses habitats, car il a besoin à la fois de milieux forestiers et de zones pastorales pour sa reproduction. Il est également très sensible aux dérangements, notamment en hiver où sa survie est basée sur les économies d'énergie vitales.

Crédit photo : ©DR-Rodolphe Papet - PN des Ecrins



La flore alpine des crêtes de Lure (H)

Les espaces dénudés de Lure sont riches d'une grande biodiversité végétale : tulipes, orchidées, campanules, Genêt radié (rare en France)... On voit sur, cette première photo, des tapis ras d'Anthyllide des montagnes (fleurs roses au premier plan) et de Globulaire à feuilles cordées (fleurs bleues au second plan), piquetés de petites touffes jaunes d'Héliantheme d'Italie. Ces plantes au fort enracinement sont particulièrement adaptées à la pauvreté de ce sol caillouteux calcaire très sec.

Crédit photo : ©Pierre Paillat



Les marchands-droguistes de Lure (I)

Les sols et le climat autour de Lure accueillent de nombreuses espèces de plantes médicinales, appelées autrefois les simples : Lavande fine, Genévrier, Thym, Romarin, Grande Gentiane... Leur commerce a permis à des habitants autour de Lure de s'enrichir et même d'accéder à des titres de noblesse. À partir du XIXe s., l'essor de la chimie fait décliner cette activité. Mais elle reste malgré tout présente dans l'économie du territoire ; les plantes sont encore cultivées pour la pharmacie, l'agro-alimentaire et la cosmétique.

Crédit photo : ©Anaïs Joly - OTPFML



Le pastoralisme, allié des pelouses sèches (J)

Aérés par les vents, les grands espaces de pelouses calcaires qui persistent sur les crêtes, sont le résultat de longs siècles d'actions humaines. C'est l'élevage de moutons principalement, puis de chèvres à partir du début du XIXe s., qui a modelé les hauts paysages de Lure. Aujourd'hui encore, après un hiver en bergerie, quelques troupeaux sont conduits en transhumance de début juin à fin juillet sur les pelouses sèches de Lure, riches et variées en substances nutritives. Les troupeaux mangent les jeunes pousses, arbustes et buissons, et empêchent ainsi la reconstitution et la croissance des forêts voisines. Prudence en saison d'estive ; qui dit troupeaux dit chiens de protection ! Adopter les bons réflexes est nécessaire...

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Une vipère infiniment vulnérable (K)

La très discrète et craintive Vipère d'Orsini (*Vipera ursinii*), d'une longueur de 30 à 40 cm, est la plus petite vipère d'Europe. Elle est reconnaissable à son nez retroussé et sa coloration dorsale, marquée par un zigzag brun foncé ou gris-noir, souvent continu, sur un fond gris ou marron clair. Elle est inoffensive pour les humains car son venin sert seulement à endormir ses proies : des invertébrés. Elle se nourrit des sauterelles et criquets des milieux où elle vit, les landes et pelouses sèches d'altitude, à la frontière des milieux méditerranéens et alpins du sud-est de la France. Cette espèce est classée « Vulnérable » à l'échelle mondiale : ses populations subissent fortement les pressions des activités humaines. Si des mesures ne sont pas prises en faveur de sa conservation, elle s'éteindra. En France, elle n'est connue que dans 8 sites isolés, où les surfaces de son habitat ont fortement régressé en parallèle de la déprise du pastoralisme. Cela la classe « En danger d'extinction » au niveau national.

Crédit photo : ©DR-Julien René - CEN PACA



Espace naturel sensible du sommet de Lure (L)

Réserve de Biosphère UNESCO, Forêt Domaniale, site Natura 2000, le sommet de Lure fait également partie des espaces naturels sensibles (ENS) du Département des Alpes de Haute-Provence. L'objectif de ce label est de concilier la protection des sites remarquables et leur découverte par le public. Le sommet de Lure est un territoire naturel de grande qualité qu'il est nécessaire de protéger en raison de sa fragilité. Un aménagement a été réalisé en 2014 avec la création, le long de la route touristique, de quatre aires de stationnement et d'information, qui permettent une canalisation du stationnement et de la fréquentation vers les sentiers de randonnée.

Crédit photo : ©Pierre Paillat



L'astronomie à Lure (M)

Comme le rappelle ici la stèle dédiée au savant astrophysicien flamand Geoffroy Wendelin, Lure a été retenue comme lieu privilégié pour l'observation du ciel dès le XVI^e s. Encore aujourd'hui, l'altitude, l'air relativement sec et l'éloignement des grandes agglomérations, offrent une atmosphère transparente et une faible pollution lumineuse. Au départ de la station, un sentier pédagogique et ludique, le "Sentier des planètes, de Lure à Neptune", propose un aller-retour en direction des crêtes et du sommet de Lure. Au plus près des astres, cet itinéraire nous entraîne dans un voyage à l'échelle du système solaire...

Crédit photo : ©David Tatin



Lecture de paysage (N)

En bordure du sentier, le banc en bois à fleur de pente, baigné de soleil, nous laisse le temps d'observer tranquillement le paysage qui s'ouvre à nous... A gauche, on peut voir s'élever le massif du Verdon qui laisse place progressivement au plateau de Valensole, puis à la vallée de la Durance. En face, légèrement à droite, se dresse le massif du Luberon avec ses ondulations marbrés. Enfin, à droite au loin, s'érige le Mont-Ventoux (1909 m) qui toise de 83 m le sommet de la Montagne de Lure (1826 m). L'hiver, ce sentier accueille des randonneurs en raquette ; l'ambiance est encore bien plus sauvage et les reliefs plus immenses...

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Association AMM La Compagnie des Grands Espaces